



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/)  [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



Mondadori France : un immense gâchis

Une large majorité des journalistes en CDI « ordinaire » de Mondadori France a déjà fait jouer sa clause de cession à la suite de la prise de contrôle de l'entreprise par Reworld Media le 31 juillet dernier : 190 sur 330 environ au total. Et 74 journalistes rémunérés à la pige ont également exercé cette clause.

Cette hémorragie sans précédent est le résultat de la stratégie du choc menée par Reworld Media depuis qu'il est devenu propriétaire de la filiale hexagonale du groupe italien.

En premier lieu, par la finalisation précipitée de la cession au cœur de l'été, Reworld Media comme Mondadori bafouaient ouvertement la décision rendue par le TGI de Nanterre le 11 juillet dernier. S'estimant au-dessus de la loi, le cédant et le cessionnaire privaient donc les élus et les salariés de toute visibilité et de toutes garanties sur l'avenir des magazines et de l'emploi.

Ensuite, Reworld Media imposait d'emblée une « interprétation » de la clause de cession des journalistes en évidente contradiction avec les dispositions légales :

un exercice de la clause enfermé dans une période de deux mois (dont août !), quand la loi ne prévoit aucun délai pour les centaines de journalistes rémunérés à la pige, une acceptation ou un refus de la clause « au cas par cas », sans affichage d'aucun critère objectif par la direction. C'est-à-dire, potentiellement, dans l'arbitraire le plus total.

Prétexte avancé pour ce pied de nez aux règles légales ? La volonté de ne « pas déstabiliser l'organisation des rédactions ». Cependant, la nouvelle direction refusait, dès le 1er août, de s'engager sur le remplacement des départs, pourtant indispensable à la stabilité de l'organisation, dans les rédactions comme les services transversaux.

Sourds aux avertissements

Depuis lors, malgré les conséquences désastreuses des précédents rachats effectués par Reworld Media, les nouveaux dirigeants de Mondadori France n'ont pas jugé utile de rassurer les salariés. Ils sont restés sourds aux avertissements répétés des représentants du personnel sur l'avalanche de clauses de cession qui se préparait.

Aujourd'hui, ils se trouvent dépassés par le succès de leur stratégie du choc. Dans certaines rédactions, il n'y aura plus du tout de journalistes d'ici trois semaines. Dans d'autres, il n'en restera qu'un ou deux. À très brève échéance, la sortie dans de bonnes conditions de plusieurs magazines, voire leur sortie tout court se trouve compromise.

Du fait de l'ampleur de la saignée, le « modèle » appliqué par Reworld Media lors de ses précédentes acquisitions – des externalisations en tout genre, sans égard pour la qualité éditoriale – ne pourra pas masquer les dégâts.

Cet immense gâchis menace aujourd'hui l'emploi de tous les salariés du groupe Mondadori France, toutes catégories confondues. Qui acceptera de croire qu'après le départ de tant de journalistes, les employés et cadres des services transversaux pourraient ne pas être à leur tour dans le collimateur ?

Au-delà, compte tenu du poids de Mondadori France dans la presse écrite (8 % du volume d'affaires des messageries, près de 5 % du chiffre d'affaires total du secteur), c'est toute une filière déjà fragilisée qui va se trouver affectée, de l'imprimeur au marchand de journaux.

Dans ce contexte et au vu, une fois encore, des résultats des précédents rachats de titres par Reworld Media, l'indifférence des pouvoirs publics depuis un an, malgré les multiples sollicitations des salariés comme des organisations syndicales, s'apparente désormais à une passivité complice.

L'intersyndicale ne peut admettre que l'on joue aux apprentis sorciers avec les magazines et les emplois. Elle prendra toutes les initiatives requises pour faire respecter le droit, préserver les titres et garantir les intérêts des salariés.

CFDT-CGC-CGT-FO-SNJ

Publié le :

Jeudi, 3 Octobre, 2019

Rubrique:

Vie syndicale (/rubriques/vie-syndicale)

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 33

Tweeter

**Liens**CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)International IFJ (<http://www.ifj.org/>)Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)**La CFDT dans les médias**Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)CFDT Publihebdomos (<http://www.cfdt-publihebdomos.infos.st>)CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)**Suivez nous !** (<http://www.facebook.com>) (<https://twitter.com/USJCFDT>)

